

Zimbra

snprees.fo@univ-brest.fr

[FO] CSA UBO : Repyramidage EC/charte des élu-es

De : FO ESR 29 <fo.esr@univ-brest.fr>

mar., 25 juin 2024 14:34

Expéditeur : foubu-request@listes.univ-brest.fr

📎 1 pièce jointe

Objet : [FO] CSA UBO : Repyramidage EC/charte des élu-es**À :** syndicat-snprees-fo-tous <syndicat-snprees-fo-tous@listes.univ-brest.fr>**Répondre à :** FO ESR 29 <fo.esr@univ-brest.fr>**Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche 29**

UFR FSSE-AES

Bâtiment A - RDC /Bureau A 030

20 avenue Le Gorgeu 29238 Brest cedex

Tel : 02 98 01 63 86

Email : fo.esr@univ-brest.frPage web : univ-brest.fr/foesr29/**Compte-rendu de FO du CSA-UBO du 24/06/2024****Repyramidage des EC (question diverse posée par FO)**

FO a été sollicité par des collègues concerné-es qui ont raté cette information qui est passée discrètement dans un bulletin des services et qui n'a pas forcément été relayée auprès des collègues concerné-es, d'autant qu'il y a eu cette année un changement de calendrier. Nous avons pointé ce défaut de communication et avons demandé au président des informations à propos des repyramidages.

Le président nous a répondu qu'il n'y a pas eu selon lui de défaut de communication, que cela a été annoncé à plusieurs reprises. Il nous a indiqué que 7 personnes ont été promues (sur les 8 repyramidages prévus). Donc un des repyramidages prévus a été infructueux.

Charte des élu-es

FO n'a pas participé à l'élaboration de cette charte. FO ne revendique pas un statut d'élu et alerte face au risque qu'un tel statut pourrait porter atteinte à l'indépendance des élu-es. Nous craignons que les élus votent non plus en fonction de leur mandat et de l'intérêt général mais en fonction de ce qui est bon pour leur carrière.

FO demande l'application de la loi et de l'esprit de la loi, nous demandons :

- que la présidence accorde aux élu-es **un temps suffisant** pour bien préparer les dossiers et pour les discussions en réunion (donc plus de temps que le temps accordé au cours de l'année passée), en convoquant les réunions en nombre suffisant et de durée suffisante

- que la présidence demande aux responsables de services et composantes de **tout mettre en œuvre pour permettre aux élu-es de participer aux réunions de CSA et F3SCT et de préparer ces réunions**
- que la présidence rappelle aux responsables de services et composantes que la préparation et la présence des élu-es à ces réunions doivent s'accompagner d'un **allègement de la charge de travail** des élu-es.

FO ESR 29

<https://www.univ-brest.fr/foesr29/>

Adresse postale: FO ESR 29, UBO, Faculté FSSE/AES (Bureau A030), 20 avenue Le Gorgeu, 29238 Brest cedex

Mel: fo.esr@univ-brest.fr

Tel: 02 98 01 63 86

Lien vers les documents pour adhérer :

https://nouveau.univ-brest.fr/foesr29/sites/foesr29.nouveau.univ-brest.fr/files/2024-01/adhesion_foesr29_2024.pdf
